



Gérard Lebel, C.Ss.R.

JACQUES PERRAULT, DIT VILLEDAIGRE

Il s'appelait *Perrault*, patronyme qui signifie *petit Pierre*. Le surnom *Villedaigre* nous aide à fixer le patelin d'origine de *Jacques*. En effet, il existe en France, département de la *Charente*, arrondissement d'*Angoulême*, canton *Rouillac*, une petite ville située sur le fleuve *Charente* et appelée *Aigre*. Or, tout près de cette localité, il y a encore aujourd'hui une commune portant le nom latin de *Mons*, qui veut dire *Mont*. Il est donc difficile de faire naître ailleurs qu'à ce *Mons*, en banlieue de la ville d'*Aigre*, Jacques Perrault, dit *Villedaigre*.

Ses père et mère répondent aux noms de *Jean Perrault* et de *Mathurine Bigot*. Selon nos documents canadiens, Jacques naquit vers 1629.

Michelle LeFlot

Jacques Perrault arriva-t-il en Nouvelle-France, trois ans avant son mariage, c'est-à-dire vers 1651? Aucune preuve. La première apparition de l'immigrant est notée à Notre-Dame de Québec, le lundi 31 août 1654, lors de la bénédiction nuptiale donnée par Joseph-Antoine Poncet de LaRivière, missionnaire jésuite. L'épouse se nomme *Michelle LeFlot*, fille de feu *Antoine LeFlot* et de *Marguerite Lamère*. Jacques et Michelle ont-ils ratifié leur engagement de mariage devant un notaire? Si oui, il est perdu. Ainsi, nous ne saurons jamais la place natale de *Michelle LeFlot*.

Lors de ses épousailles, elle devait avoir environ 24 ans. Cette brave fille était à Trois-Rivières, le 26 juillet 1652. Ce jour-là, elle parrainait une petite amérindienne baptisée sous le prénom de *Catherine*. Le parrain se nommait Claude Roger et l'officiant, Joseph-Imbert Dupéron, S.J.

Jean de Lauzon, grand sénéchal de la Nouvelle-France, Guillaume



Arthur Perrault, fils de Louls et d'Olive Saint-Germaln, époux de Geneviève Richer. (Photo vers 1883 à Lachine.)

Couillard et son fils Louis Couillard, sieur de L'Espinay, assistent comme témoins au mariage de Jacques et de Michelle. Ces présences peuvent peut-être aider le chercheur à conclure que Jacques avait été au service de l'un ou de l'autre de ces puissants personnages, après son arrivée dans la Colonie. Il est difficile d'être plus précis.

Litrec

Jacques Perrault avait-il débuté le défrichement de son lot, après avoir reçu verbalement sa concession? Un fait est certain. Le 2 avril 1656, par-devant le notaire François Badeau, no-



Jacques Perrault, dit Villedaigre, plonnier à Sainte-Famille, île d'Orléans, terre numéro 18.

taire des seigneuries de Beauport, de Notre-Dame-des-Anges et de l'île d'Orléans, il reçoit le titre officiel de sa concession située dans *Litrec*, future paroisse de Sainte-Famille, à l'ouest de la terre de Robert Gagnon, cette dernière très bien identifiée aujourd'hui à cause de son calvaire souvenir. Cette propriété avait quatre arpents en largeur, avec une profondeur qui se rend jusqu'à la route projetée en plein milieu de l'île.

Robert Gagnon, Guillaume Landry, Guillaume Bauché, dit Morency, François Gaulin et quelques autres deviennent concessionnaires le même jour, 2 avril 1656.

Paroissien de Sainte-Anne

Dans les débuts, il n'y avait pas d'église à l'île d'Orléans, si ce n'est à l'extrémité ouest de l'île où les Hurons eurent une petite chapelle. La Côte de Beauport put s'organiser un peu plus rapidement. En 1660, le 2 février, à Château-Richer, il y avait une église capable de recevoir Mgr de Laval et 173 confirmands.

Plusieurs habitants de l'île s'étaient rendus à Château-Richer, en utilisant le pont de glace, pour participer à cette cérémonie extraordinaire. Jacques Perrault apparaît le quatrième dans la liste, en compagnie de Louis Houde et de Maurice Arrivé.

À partir de 1658, plusieurs



Joseph Perreault, né d'Arthur et de Geneviève, et sa future épouse Marla-Rachel Richer. (Photo 1917, à Montréal.)



Enfants de Joseph Perreault et de Marla Richer de g. à d.: Arthur, Madeleine, Geneviève et André. Deux autres sont décédés en bas âge. (Photo 1960, Saint-Émile de Montcalm.)

personnes de l'île se considéraient comme faisant partie de la paroisse de Sainte-Anne du Petit-Cap, parce que érigée presque en face de leur terre, du côté nord du fleuve. En 1659, *Villedaigre* apporte un deminot de blé, sans doute pour payer sa dime. Puis, vers 1661, il est écrit dans le livre des comptes de la Fabrique: «par villedaigre vingt sol», c'est-à-dire une livre, soit aujourd'hui le salaire d'une journée ouvrable. François Gaulin, Guillaume Landry avaient fait une offrande semblable. *Villedaigre*, en 1665, présente deux minots de blé aux responsables de la Fabrique du Petit-Cap.

Évidemment, les gens de l'île veulent avoir leur église particulière. La première, dédiée à la Sainte-Famille en 1672, sera dotée de ses premiers registres dès 1666.

Le 1er juillet 1685, Jacques *Villedaigre*, par «motif de piété», donne 30 livres tournois à la Fabrique de Sainte-Famille. Il veut aider à la «décoration et entretien» de son église. À chaque année, en souvenir, le dernier jour d'avril, une basse messe sera célébrée à ses intentions.

Colon stable et industriel

Jacques Perrault fut un colon stable et industriel. Il ne délaissa jamais sa première concession. Il était peut-être arrivé avec des sous en poche, certainement avec des talents en tête.

Le 24 mars 1662, il obtient de *Pierre Denis*, sieur de *LaRonde*, seigneur de Bonne-Pêche et de Bon-Port, en Gaspésie, près de Cap-

Chat, un emplacement de 24 1/2 pieds de front sur la rue qui mène à la fontaine Champlain de Québec, avec une profondeur d'environ 22 pieds français. Ce lot est voisin de celui concédé à Simon Lereau et de celui qu'occupera Denis Derome, dit Descarreaux, le mois de juillet suivant. Pourquoi *Villedaigre* voulait-il avoir un pied-à-terre à la basse ville de Québec, rue Sous-le-Fort? L'avenir le dira peut-être.

Les recenseurs, en 1666, rapportent que les Perrault vivent à l'île d'Orléans, avec leurs quatre enfants et leur domestique engagé Grégoire Gaudin, entre les voisins nommés: Jean Leclerc et Robert Gagnon. Le recensement de 1667, plus précis, nous enseigne que Jacques et Michelle possèdent 9 bêtes à cornes et 18 arpents de terre en culture. Guillaume Bauché et Simon Lereau, eux, en possèdent chacun 25.

La terre de l'île, que les Amérindiens appelaient *Minigo*, est excellente. Même Jacques Cartier, lors de son deuxième voyage, écrit ceci: «Estant à la dite isle, la trouvâmes pleine de fort beaux arbres, comme chênes, ormes, pins, cèdres... et pareillement y trouvâmes forces vignes, ce que n'avons vu par ci-devant en toute la terre; et pour ce, la nommâmes l'Isle de Bacchus» ... En 1651, les Hurons la nommèrent l'île de *Sainte-Marie*.

L'île d'Orléans était, comme aujourd'hui, une terre de cocagne pour Jacques Perrault et tous les autres habitants. Du reste, cette île rappelle par sa forme parfaite et oblongue une miche de pain de chez nous.

Le 9 novembre 1667, Jean Levasseur, au nom de Jacques Perrault, déclare que «le dit Perrot tient des dits seigneurs une place sise en la basse ville». Le document nous apprend que *Villedaigre* paie 12 deniers de cens, qu'il a fait construire une maison «consistant en une chambre basse à feu avec four, cave et grenier et un appentif derrière la ditte maison». Jacques ne sait pas signer; cependant, il sait posséder.

Maison vendue

La propriété possédée à la basse ville de Québec, soit 24 1/2 pieds de front environ et située près de Simon Lereau et du chemin qui va au Cul-de-Sac, avait été achetée de Pierre Denis, le 24 mars 1662.

Il fallait entretenir le bâtiment, le louer, se faire payer, etc.

Jacques profite de l'offre du maître tonnelier *Thomas Lefebvre* pour s'en départir. Le 3 août 1675, pour la maison et l'emplacement, l'acheteur débourse 400 livres comptant; il promet de compléter la somme de 900 livres, dans un avenir rapproché. La quittance finale ne fut signée que le 8 février 1683.

Villedaigre prête de l'argent. *Michel Lecours*, marchand boucher de Québec, le 18 avril 1676, avoue devant notaire devoir à Perrault la somme de 100 livres «pour reste de compte et promet payer sur demande» en bons billets solvables».

Digne famille

À la maison familiale Perrault, entre le 22 janvier 1656 et le 22 juin 1679, dix sujets prennent place: Marie, Anne, Joseph, Catherine, Jacques, Marie, Pierre, Marie, Marguerite et Marguerite. La deuxième *Marie*, née après le mariage de la première, n'a vécu qu'un jour de décembre 1670. Une troisième



Arthur Perreault, issu de Joseph et de Marla-Rachel, et Lilliane Boyer, son épouse. (Photo 31 août 1946, Viauville.)

Marie, baptisée également à Sainte-Famille le 28 septembre 1674, vivant au recensement de 1681, disparaît sans nous donner d'autres signalements de sa présence. *Marguerite*, tenue sur les fonts baptismaux par sa soeur Anne le 6 août 1676, est inhumée le 11 du même mois.

Les sept survivants peuvent rêver d'un brillant avenir. L'aînée *Marie*, filleule de Louis Couillard, sieur de L'Espinay, et d'Étiennette Després, baptisée par le père Jérôme Lalemant le 22 janvier 1656, épouse François Jarret, sieur de Verchères, le 17 septembre 1669, à Sainte-Famille, et devint seigneuresse dès 1672. Parmi ses 13 enfants, figure l'héroïne MADELEINE DE VERCHÈRES (1678-1747). C'est à Verchères que Marie Perrault fut inhumée, le 30 septembre 1728.

Gabriel Thibierge prend comme conjointe, le 23 novembre 1676, *Anne* Perrault; mère de six rejetons, elle est décédée après seulement 11 ans de mariage. Filleul de Robert Gagnon le 10 juillet 1663 à Château-Richer, *Joseph* Perrault est attiré dans la région de Montréal, probablement à cause de sa soeur, épouse du seigneur de Verchères. À Laprairie, le 21 avril 1698, il donne son coeur à Marie Gagné, fille de Pierre, puis il revient à Sainte-Famille pour élever ses neuf enfants. Le 3 novembre 1700, *Joseph* achète de l'Hôtel-Dieu l'arrière-fief d'Argentenay. Nous le rencontrons aussi comme capitaine de milice en 1723. Inhumation à Sainte-Famille, le 30 juillet 1742.

À Château-Richer, le 28 février 1666, l'abbé Thomas Morel parvint *Catherine* Perrault, tout en étant ministre de son baptême. Étienne Janneau, marchand de la capitale, huissier et notaire, aima *Catherine*. Mariage le 16 août 1694. C'est à la Rivière-Ouelle que fut inhumée *Catherine*, mère de six enfants, le 1er mai 1723. Le fils *Jacques* Perrault reçoit le surnom de Desrochers. *Anne* Gagné l'accepte comme son mari, à Montréal, le 11 octobre 1690. De leurs trois enfants, seule a survécu Marie-Anne. Leur fils *Jacques* périt accidentellement écrasé par le poids d'une charrette. *Jacques*, père, est décédé en juillet 1700, à Laprairie.



Enfants d'Arthur et de Lillane: de g. à d.: Daniel, Céline, Anne-Marie, Robert et Jean-Marc. (Photo août 1995, Entelacs.)

Pierre Perrault, filleul de Pierre de Francheville, futur prêtre, et de Marie-Madeleine Guyon, le 23 juin 1672, se fraya un chemin dans la Colonie comme militaire et navigateur. En 1697, on le trouve à Plaisance où il fait du commerce, avançant par exemple 37 livres aux frères Alexis, Nicolas et Pierre Lefrançois. C'est à Québec qu'il fixe sa demeure en poursuivant ses activités commerciales. Il porte le surnom de Derizy.

Pierre, le 10 mars 1704, apparaît pour la première fois au Conseil Souverain dans un procès l'opposant à Laurent Héreau, dit Prouville. Le plus sérieux procès qu'il a dû subir fut celui intervenu entre lui et la veuve Marie-Renée Chorel de Saint-Romain, au sujet d'une maison. En 1726, *Pierre* devient major de milice à Québec. Il se marie à la capitale, le 23 novembre 1699, à *Anne* Jourdain, dont il eut deux enfants qui ne survécurent pas. *Marie* Willis, fille d'Étienne et de Lise Pitman, veuve de Charles Arnaud, convole avec *Pierre*, le 31 mai 1704. Leur fils unique est mort deux ans après sa naissance. *Pierre* est inhumé à Québec, le 18 octobre 1740. Sans descendance.

La cadette Perrault, *Marguerite*, née le 22 juin 1679, fut la femme d'Alexandre Celle, dit Duclos, le 1er septembre 1709, et mère de quatre garçons et d'une fille. Sépulture le 28 mai 1756, à Montréal.

Sans la deuxième génération Perrault, dit Villedaigre, notre histoire nationale serait privée d'un chapitre important.

Habitation vendue

Les personnes âgées, surtout celles de la campagne, quittent à

regret leur foyer. C'est comme abandonner, obligé, sa bien-aimée.

Le 15 septembre 1693, *Jacques* et *Michelle* cèdent à l'aîné de leurs garçons, *Joseph*, leur habitation située dans Lirec. Leur ferme de quatre arpents de front, appuyée sur le fleuve et le «mitan» de l'île, possède 50 arpents «de terre faite» avec maison, grange, étable.

Le fils reçoit également 10 vaches à lait, 1 taure, 2 boeufs de service, 2 charrues, 2 traînes, 2 charrettes «garnies», 2 cochons, une douzaine de poules avec un coq, sans mentionner la fourche, les «cros à fumier», les 25 terrines, les haches et les pioches. *Joseph* paie comptant 3,000 livres «pour le prix de lad. habitation»; il débourse aussi 1,000 livres pour les bestiaux et le roulant. Puis, pendant quatre ans, il ajoutera 250 livres annuelles.

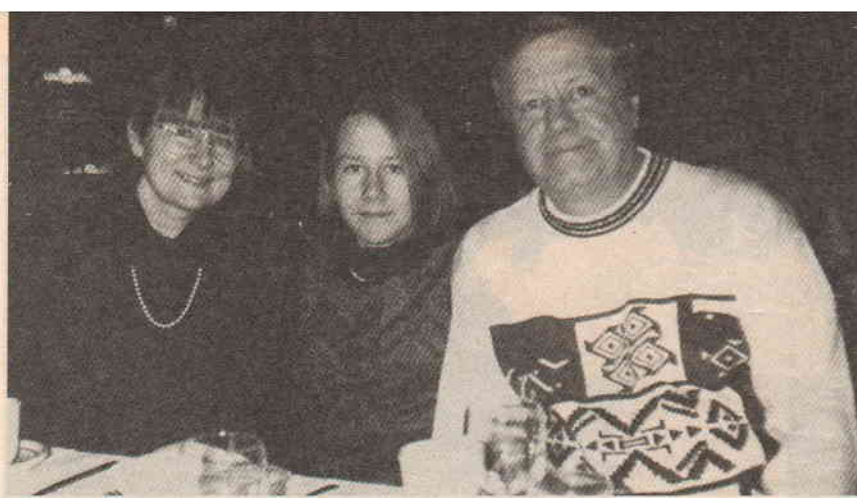
Jacques et *Michelle* ne peuvent se décider à quitter immédiatement. Ils affirment se réserver encore l'espace de quatre ans, s'ils le veulent, avant d'emménager ailleurs. Signent avec parafe *Joseph* Perrault, Charles Marquis et Claude Baillif. Le 29 octobre suivant, à Québec, *Michelle* LeFlot ratifie cette vente.

Quand passe l'épidémie

Jacques et *Michelle* vivent à la basse ville de Québec, certainement depuis l'an 1700, rue Sault-au-Matelot, dans une maison possédée par *Jean Mailloux*, maçon, architecte et entrepreneur du roi. La vie circulait, mais l'horizon n'était pas celui de l'île.

Au mois de décembre 1702, une épidémie, tout de noir habillée, fait son entrée funèbre dans la ville. C'était la fièvre pourpre ou petite vérole très maligne. Les gens de





Jean-Marc Perreault, fils aîné d'Arthur et de Lilliane, son épouse Marie-France Venne, leur fille unique Catherine. Photo 1er janvier 1995, Saint-Eustache.)

tous âges tombaient comme des mouches. Le mercredi 17 janvier 1703, inhumation en vitesse de cinq victimes, dont Jacques Perrault, 75 ans. Jean Brassard sert de témoin et l'abbé François Dupré, d'officiant.

Michelle LeFlot est épargnée. À la demande de son fils Joseph, seigneur d'Argentenay, il est fait loyal inventaire des biens laissés par le défunt et sa veuve. Dans une chambre servant de cuisine et une autre, de chambre à coucher, se trouvent en quantité des meubles, des ustensiles, de la vaisselle, de la literie, des hardes, etc., en particulier un grand buffet de pin à queue d'aronde fermant à clef.

La surprise monte à son comble, à la découverte des créanciers de Michelle. À lui seul, le défunt Aubert de LaChesnaye, doit 1,240 livres: le marchand François Hazeur, 2,120 livres; le fils Joseph, 1,000 livres, dont il paie 6% d'intérêt depuis le 3 octobre 1699; le gendre Étienne Janneau, 1,000 livres de capital, 140 livres d'intérêt et 90 livres pour solde de compte.

Selon la loi, Michelle LeFlot peut prendre ses 300 livres apportées à son mariage, son douaire de 250 et son préciput de 100. Héritière, elle garde plutôt tout ce qui lui revient.

Les funérailles de Michelle LeFlot, 70 ans, furent célébrées à Montréal, le vendredi 24 octobre 1710, en présence d'Henri Meriel et d'Antoine de Valens, deux prêtres du Séminaire, et du vicaire général Yves Priat, prêtre de Saint-Sulpice. Au sujet de Jacques et de Michelle, l'on peut rappeler le texte latin souvent utilisé au singulier: *Defunctus, adhuc loquitur*. Défunct, il parle encore.

Les descendants de ce couple fondateur vivent dans presque toutes les régions du Québec et aussi dans les états américains du Maine et du New-Hampshire.

N.B.: Bibliographie, Collection Nos Ancêtres, vol. 26, pp. 156-157

N.B.: Les photos agrémentant cette chronique sont courtoisie de M. Germain Beauchamp, maître géographe agréé de Saint-Eustache.



Les trois petites-filles d'Arthur et de Lilliane: de g. à d.: Noémie (de Cécile), Sophie (de Robert), Catherine (de Jean-Marc). Photo 1991, Montréal-Nord.)

CANADA

NB., Baie-Sainte-Anne, M. Patrick A. Martin. — Richibucto, Marguerite Martin. — ON., Cambridge, Mme Adela Turgeon. — QC., Amqui, Mme Antonia Daigle Roy. — Basstn, Mme Rose-Anna Chevrier. — Beauré, Mme Jeanne Tremblay. — Bonaventure, Mme Charles Henry. — Château-Richer, M. Jean-Baptiste Gravel. — Delisle, Mme Rosaline Fortin. — Deschambault, M. et Mme Rosaire Portelance. — Granby, Mme Armande Richard. — Honfleur, Pauline Lacasse. — Jonquière, Mme Mariette Gravel. — Lachute, Mme Ludger Damours. — Lac-Supérieur, Mme Gérard Dubé. — Lasalle, Lorette Parent. — Mont-Joli, M. Rosaire Bastille. — Montauban, Mme Yvonne Martel. — Montréal, Mme Émilienne Filteau, Mme Wilfrid Latour, Mlle Hélène Paré. — Piopolis, Mme Noëlla Richard. — Pointe-Bleue, Mlle Adrienne Verreault. — Pointe-du-Lac, Mme Anna Black. — Pont-Rouge, Mme Marie-Anna Faucher. — Proulxville, M. Sandy Massicotte. — Québec, Louis Delisle, Mme Georgette LaVergne, Mme Edmée Lavoie. — Rouyn-Noranda, M. François Chouinard. — Roxboro, Mme Georgette Gauvreau. — Sainte-Anne-de-Beauré, M. Georges-Henri Giguère, M. Lucien Morissette, Mlle Léonia Simard. — Saints-Anges, Mme Émile Grégoire. — Saint-Charles-de-Bellechasse, M. Yves Nadeau. — Saint-David, Mme Sara M. Proulx. — Saint-Edmond-les-Plaines, Mme Mary Gauthier. — Saint-Georges, Joseph-Arthur Dubois. — Saint-Hilaire, Mme Corona M. Demers. — Saint-Pascal, M. Maurice Moreau, Mme Lionel Ouellet. — Saint-Pierre-les-Becquets, M. Georges-Henri Demers. — Sayabec, Mme Blanche Perreault. — Sherbrooke, Soeur Marie-Anne Prévost. — Standon, Mme Doris F. Beaudoin, Mme M.-Adèle A. Bourret, Mme Émémentienne G. Brochu, Mme Mériilda N. Brochu, M. Marc Dupont, M. René Ferland, M. Charlemagne Goupil, M. Lionel Leblanc, Mme Rose-Anna G. Nadeau, M. Laurier Noël. — Thetford-Mines, M. Henri Poulin. — Trois-Rivières, Mme Gisèle Cadotte. — Val-d'Or, M. Bernard Cyr, M. J.-A. Durocher.

ÉTATS-UNIS

MA., Fitchburg, M. Albert Léger. — NH., Berlin, Mme Joseph Frenette.

Reconnaisante pour faveurs obtenues

Au Sacré-Coeur et à Marie

Mme Jean Reinhart, Fleurette Rochon, Mme Alphonse Roy.

Merci Mon Dieu

A.J., B.S., L. Roy B., R.V., T.A.P., Rolande Godbout, Réal Lemieux, Mme Bertina M., Claudette F. Pouliot.

Au Saint-Esprit

I.L., M.E.L.

À saint Jude

W.L.K.